

Dessine-moi... un système mer-terre.

La prospective territoriale comme mécanisme d'élaboration et d'expression de représentation(s) convergente(s) du système mer-terre, pré-conditions de démarches territoriales concertées : les enseignements issus de la prospective

Projet co-financé par le MEDDE (Liteau IV) et l'Agence des Aires Marines Protégées.



Equipe :

Fabienne Kervarec, Adriana Raveau, Yannick Arama, Florence Krowicki (ACTeon)

Charlotte Michel (Usages et Territoire)

Brice Trouillet, Romain Legé (LETG-Nantes Géolittomer - UMR 6554 CNRS / Université de Nantes)



Le constat de représentations divergentes...

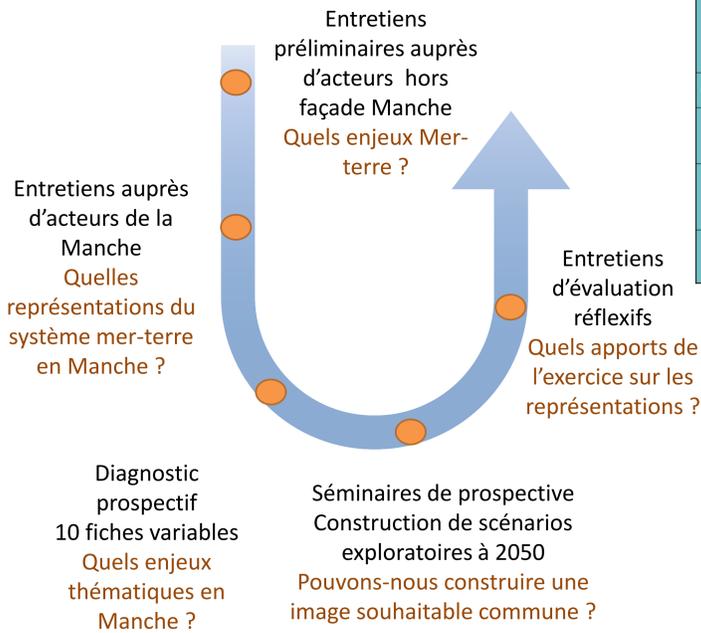
Les processus émergents de planification et stratégies maritimes, terrestres ou littoraux, s'entrecroisent et abordent chacun la relation entre activités anthropiques et écosystèmes de manière plus ou moins « englobante ».

Postulant que des représentations individuelles trop divergentes pourraient freiner l'élaboration de stratégies partagées à l'interface mer-terre, le projet s'interroge sur la manière de faire émerger une interconnaissance pour faciliter sa gouvernance.

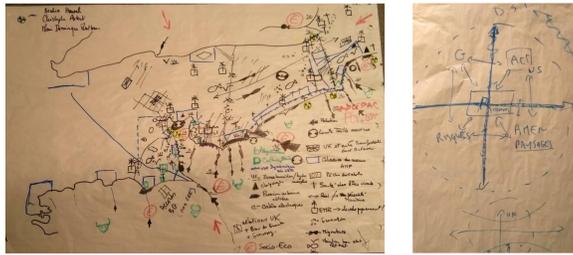
Les objectifs du projet

Appréhender la diversité des représentations du système mer-terre par les acteurs ;
Construire un exercice de prospective partagé ;
Etudier les changements potentiels des représentations résultant de cet exercice ;
Développer et appliquer des méthodes et outils spécifiques d'appui au recueil et à l'analyse des représentations.

Les étapes du projet



Des représentations des enjeux en sous groupe



La question commune

Comment gérer, de façon soutenable, les échanges et les activités humaines, dans un espace mer-terre, ouvert sur le monde et ses dynamiques ?

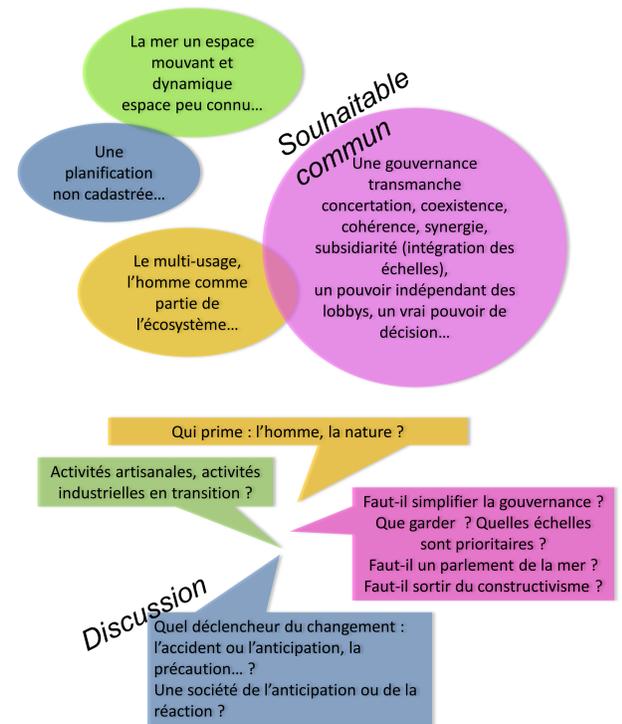
Les hypothèses prospectives retenues

Incertitudes critiques	Etat 1	Etat 2	Etat 3	Etat 4
Capacité d'action et d'intégration des échelles de gouvernance (publique)	Rupture du modèle européen	Renforcement du modèle européen	Emergence d'une région transmanche	« Privatisation » de la Manche (raréfaction des ressources publiques)
Modèles de société	Pilotage par des intérêts privés, court-termisme	Société éclairée / résiliente (antipédagogie, adaptation, partage...)	Société « de précaution »	Société prométhéenne, foi en l'innovation
Organisation des filières	Modèle « autosuffisant »	Modèle « minier »	Modèle « négocie »	Modèle « intégré » (VA pour le local)
Réseaux, villes, communications, mobilités...	Manche, « banlieue bleue »	Le pôle Manche	La Manche désertée	La Manche morcelée
Adaptation aux changements globaux	Accélération	Réchauffement (eaux, air...)	Arrêt du Gulf Stream	Pas d'effet significatif / ressenti
Connaissance	Rétention, pouvoirs	Partage	Collecte désordonnée, sans stratégie	Désintérêt, ou secondaire, faute de moyens

Les participants au premier séminaire



Synthèse du souhaitable commun et des éléments de discussion



Les apports des séminaires de prospective d'après les participants :

- 1/ une rencontre humaine : les « stéréotypes » tombent,
- 2/ une compréhension plus fine des expériences et des missions de chacun,
- 3/ un enrichissement individuel des représentations de l'espace Manche et des enjeux,
- 4/ une appréhension plus claire des visions des autres,
- 5/ une identification de passerelles possibles entre les projets.

Les scénarios exploratoires

L'entreprise garante et au service de la croissance bleue de la Manche

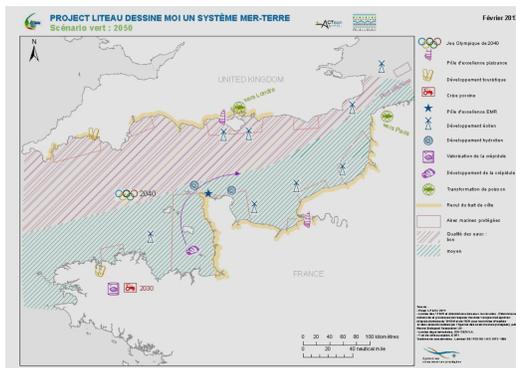
Avec l'affaiblissement des politiques publiques, le modèle ultra libéral prend de l'ascendance et pousse à une exploitation décomplexée et négociée des ressources maritimes. La Manche est ainsi livrée aux appétits des plus forts, dans une logique de rente à court terme. Le droit à détruire s'impose à coup de compensations environnementales et sociales (éco-conditionnalités). Les régions littorales se spécialisent chacune dans une filière surfant sur la vague de l'économie bleue. En 2050, le modèle s'essouffle et les ressources avec.

Pays de Manche, porte bleue de l'Europe

Les politiques européennes se renforcent et prennent une ascendance sur l'organisation territoriale des pays membres. Le principe d'euro-régions s'impose, de grands territoires émergent. Les zones littorales de chaque côté de la Manche se retrouvent réunies dans deux euro-régions qui se font face. Le pouvoir technocratique se renforce pour gérer le changement climatique. Un manque de cohésion entre les euro-régions s'accroît et la coopération inter Manche ne s'amorce pas. Un nouveau cadre de partenariat s'impose...

Channely (ou « channeling together »), la nouvelle entente cordiale

Une forte dynamique de coopération et de gestion intégrée se met en place autour de la Manche avec un système d'entraide entre les deux façades. La gestion des écosystèmes, le développement d'activités à forte valeur ajoutée locale (pêche, EMR, aquaculture, tourisme...) et une gestion proportionnée des risques côtiers (pour faire face à l'accélération des effets du changement climatique) renforcent la coopération. La région doit cependant faire face à des crises économiques fortes et une remise en question au fil du temps d'activités structurantes.



Les premiers enseignements de l'exercice

- 1/ Des divergences profondes sont identifiables. Jusqu'où sont-elles réductibles ?
- 2/ Les liens mer-terre sont clairement identifiés mais les enjeux terrestres dominent. La rencontre de visions contrastées peut-elle faire évoluer l'équilibre ?
- 3/ Le besoin de visions globales et systémiques sur le long terme est exprimé pour donner du sens aux documents de planification et nourrir la gouvernance. Qui peut prendre le temps d'une étape supplémentaire de concertation ?